

CAMARET le 27/08/2016

Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'Amicale des Pêcheurs Plaisanciers de Camaret

Ouverture de la réunion en présence de M. SENECHAL maire de Camaret , d'une trentaine de personnes et de 13 pouvoirs.

Points abordés

- 1- Rapport moral financier
- 2- Renouvellement du conseil d'administration
- 3- Rappel des activités
- 4- Questions diverses
- 5- Conseil portuaire
- 6- Remerciements

1- Rapport moral et financier

Présentation du rapport financier ,avec un résultat positif grâce à notre présence au "Bout du monde" (retour financier de 1293 €) .

le bilan financier est soumis au vote de l'assemblée et est accepté à l'unanimité.

2-Renouvellement du conseil d'administration

Roger Lanteri et Antoine Millet, arrivés en fin de mandat, ne se représentent pas. Gérard Drouot, Jean-Claude Gaudin, Pierre Gourmelen, Jean-François Le Moing, Pierre Narran et Olivier Nosetti arrivés eux aussi en fin de mandat souhaitent être reconduits. Fabrice VIVIER souhaite entrer au CA.

Aucune opposition n'étant exprimée, la nouvelle composition du conseil d'administration est adoptée à l'unanimité : Roger Brassart, Daniel Delamotte, Gérard Drouot, Jean-Claude Gaudin, Pierre Gourmelen, Alain Hourson, Gaël Huydts, Michel Le Guen, Jean-François Le Moing, Pierre Narran, Olivier Nosetti, Gilles Pouliquen, Pierre Pouvreau, André Renaud, Roger Riou et Fabrice Vivier.

3- Rappel des activités 2016

Participation à la Bénédiction de la mer (pardon de Camaret)

Présentation des voeux

Organisation du contrôle sécurité des bateaux

Contrôle des extincteurs

Sortie pêche et préparation soirée repas (les pêcheurs et leurs familles)

Préparation repas crêpes

Rencontre avec l'association des plaisanciers de Plougonvelin

Participation au festival du Bout du monde

Entretien des locaux

4 - Questions diverses

Une demande concernant une activité de matelotage, ainsi que l'échange d'informations sur l'entretien et les réparations mécaniques des moteurs

Réunion tous les samedis à 10 h au local des pêcheurs plaisanciers.

5 Conseil portuaire

M. SENECHAL nous fait part des difficultés financières concernant les aménagements du port, parkings et pontons

M. NEDELEC confirme le déficit du port et prévoit l'augmentation des taxes d'amarrage de 5% en 2016 et 5% en 2017.

Désapprobation de l'ensemble des participants compte tenu du manque d'entretien des pontons , 1 an sans électricité sur les bornes signalé par un participant.

Difficultés de stationnement avec parfois des amendes, problèmes d'aménagement de parkings

Rappel sur la longueur des embarcations : seule la longueur constructeur doit être prise en compte pour la taxe d'amarrage.

6 -Remerciements

Intervention de l'adjointe au maire Mme Boutron pour nous remercier de notre participation à la journée moules frites organisée par la commune.

Fin de séance par le pot de l'amitié